



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de la FNSPM

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai bien lu le communiqué que vous avez rédigé pour relater la position des industriels pharmaceutiques, d'une manière générale et ma position en particulier, concernant le projet de décret relatif au calcul des prix des médicaments.

Je ne peux que vous exprimer mon étonnement et ma déception quant aux mensonges et menaces que vous proférez à mon égard.

Il s'agit d'un comportement très grave, irresponsable et diffamatoire, inédit dans notre profession.

Je constate que les auteurs dudit communiqué, qui n'osent même pas signer leur écrit, profitent du bureau de la FNSPM pour servir leurs intérêts personnels. Ce n'est pas en essayant de détruire la réputation de GALENICA et des industriels qu'ils vont pouvoir régler leurs propres problèmes et encore moins la question des prix des médicaments. L'industrie pharmaceutique marocaine est un des fleurons de l'industrie nationale et il est regrettable de la voir « attaquée » de la sorte.

« Appeler au boycott et brûler tous les médicaments de GALENICA » :

Est-ce une action éthique, citoyenne et constructive ?

Est-ce la solution pour toutes les problématiques de la profession !? Ou est-ce simplement l'occasion de trouver un bouc émissaire !?

... A l'heure où nous tous, industriels et officinaux, traversons une conjoncture particulièrement difficile ! A l'heure où également, nous officinaux, ne bénéficions toujours pas de couverture médicale ! Et aussi où nombre de concitoyens sont démunis au point de ne pouvoir avoir accès aux médicaments.

Je vous confirme également que :

- 1) Il n'existe aucun malentendu, ni « guerre » entre les laboratoires pharmaceutiques et les confrères officinaux, comme vous voulez le créer pour justifier votre attitude tout à fait négative.

Au contraire, les industriels responsables et réalistes se sont toujours montrés solidaires avec les pharmaciens et ont toujours défendu l'intérêt de chaque maillon de la chaîne que nous formons tous.

- 2) Voilà 45 ans que j'exerce notre noble métier de pharmacien dans un respect total réciproque et sympathique avec tous les confrères. Je profite de cette occasion pour les remercier chaleureusement et je ne peux que me féliciter également de l'excellente relation que j'entretiens avec eux directement et indirectement à travers les représentants de GALENICA.

J'ai toujours eu beaucoup de considération pour mes confrères officinaux, étant d'ailleurs moi-même officinal avant d'être industriel. Aussi, me taxer gratuitement de dénigrement et d'humiliation à l'égard de mes confrères officinaux, relève de la calomnie et d'un comportement bien loin de mon éducation et de mes principes.

- 3) Vous vous permettez de préciser que l'accord « traître » convenu entre le Ministère de la Santé et les 3 associations AMIP, MIS et AMMG, a été signé dans les locaux de GALENICA ! Pur mensonge, puisqu'il a été signé dans le cabinet de Monsieur le Ministre de la Santé et en sa présence, ainsi qu'en présence d'autres personnalités qui témoignent quand ce sera opportun.

Page 1/2

Société Anonyme au Capital de 30.000.000,00 Dhs



4) En ce qui concerne le projet de décret, il faut savoir que toutes les discussions ont toujours été consensuelles et toutes les décisions ont été et sont toujours prises unanimement par les 3 associations AMIP, MIS et AMMG.

Aucune association, et encore moins GALENICA ou Mr EL GUERMAI ne disposent d'aucun statut ou pouvoir particulier pour imposer quoi que ce soit à quiconque.

Vous m'attribuez, de façon infondée, trop d'importance et une influence excessive uniquement pour justifier vos menaces, attaques et actes gratuits, anti-déontologiques et anti-confraternels, au lieu d'incarner les valeurs nobles de notre profession et ses principes déontologiques.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Il n'est pas de mon habitude d'abonder dans les discordes et les règlements de compte inutiles.

Mais je me dois de vous communiquer la réalité des faits et surtout de vous mettre en garde contre les dérives dangereuses déjà infligées à toute la profession et auxquelles contribue le comportement des responsables de la FNSPM.

Je m'oppose et demeure étranger aux luttes fratricides et aux attaques inutiles et négatives auxquelles nous assistons entre différents représentants de la profession.

Jamais la renommée des pharmaciens n'a été aussi bafouée, ternie et leurs intérêts menacés de la sorte. Plus que jamais, l'heure est au rassemblement et à l'union.

Personnellement et solidaire avec mes collègues industriels, je rejette ledit projet de décret car je suis convaincu que son application impactera négativement tous les acteurs : officinaux, grossistes et industriels.

Je confirme que la compensation des prétendus 4%, qui sera en fait inférieure à ce taux, selon les tranches de prix, ne sera jamais suffisante pour équilibrer la baisse globale du chiffre d'affaires, évaluée à environ 20%, suite à la répercussion du benchmark pour les principes et au système de décrochage pour les génériques. Ces conséquences seront immédiates après l'application du décret et il faudra s'attendre à d'autres baisses plus importantes lors de l'introduction de chaque nouveau médicament ou de chaque renouvellement de prix.

J'ai été le premier à demander une compensation mais une compensation réelle, juste, pérenne et basée sur une étude crédible et professionnelle.

Aussi, j'invite à nouveau tous mes confrères, représentant toutes les sensibilités, à tenir une réunion extraordinaire en présence d'experts pour étudier tous les impacts dudit projet afin de proposer une alternative constructive et positive pour tous.

En ce qui me concerne personnellement, je demande à mes confrères Messieurs AMRI Oualid et TADLAOUI Mounir d'organiser une rencontre, à leur convenance, en présence de toutes les parties concernées et d'apporter les preuves de leurs déclarations en toute loyauté et transparence.

Cordiales salutations.

EL GUERMAI Abdelghani

Président Fondateur

page 2/2

Société Anonyme au Capital de 30.000.000,00 Dhs